

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Votre enfant fréquente actuellement une classe du 11^{ème} degré. Cette année scolaire se ponctuera par l'examen du certificat d'études secondaires. Nous vous transmettons différentes informations à ce sujet qui complètent le document que vous avez reçu de la DGEO.

Les examens écrits et oraux du certificat auront lieu du **lundi 2 juin au mercredi 18 juin 2025**.

OPTIONS SPECIFIQUES

Les examens écrits des options spécifiques se dérouleront durant la matinée du vendredi 6 juin.

Matériel autorisé durant les examens écrits :

- **Economie et droit**
 - Calculatrice non programmable
- **Italien**
 - Dictionnaire bilingue (durant toute l'épreuve de production écrite)
Ce dictionnaire sera fourni par l'école et mis à la disposition des élèves le jour de l'épreuve.
- **Latin**
 - Dictionnaire « Gaffiot » de poche
 - Dictionnaire « Le Robert Brio »
 - Livret de grammaire
 - Livret de vocabulaire latin
- **MEP**
 - Formulaire et tables CRM (livre brun ou orange)
 - Règle, équerre, compas
 - Calculatrice non programmable
- **Matériel à apporter également pour toutes les épreuves**
 - De quoi écrire (plume, stylos, crayon gris, crayons de couleur, taille-crayon, règle ...)

Aucun prêt ou échange ne sera autorisé.

Durée des épreuves écrites :

Chaque épreuve a été conçue pour être réalisée en un temps donné. Cependant, tous les élèves auront à disposition un tiers du temps en plus.

- **Economie et droit, latin, MEP** : 240 minutes à disposition
Les épreuves ont été conçues pour être réalisées en 180 minutes.
- **Italien** : 200 minutes à disposition
Les parties « Compréhension de l'écrit » et « Production de l'écrit » ont été conçues pour être réalisées en 60 minutes chacune – temps à disposition 80 minutes par épreuve. La partie « Compréhension de l'oral » dure environ 40 minutes (de manière générale, pas de temps supplémentaire nécessaire).

Objectifs évalués :

ITALIEN : Une épreuve écrite et une épreuve orale.

Objectifs de l'épreuve écrite :

L'épreuve écrite se déroulera en trois parties et portera sur les trois compétences suivantes :

Production écrite :

- Produire un texte narratif cohérent et intéressant, qui fait preuve de la maîtrise du fonctionnement de la langue (grammaire, syntaxe, orthographe et lexique).
- Enrichir et vérifier son texte, notamment à l'aide d'un outil de référence (dictionnaire bilingue).

Compréhension écrite :

- Lire de manière autonome des textes rédigés en langage courant.
- Lecture et compréhension de textes narratifs, descriptifs et informatifs.

Compréhension orale :

- Ecouter et comprendre des textes oraux complexes sur des sujets familiers.
- Identifier le thème et le type du message, ainsi que les locuteurs.
- Comprendre le message à l'aide de stratégies appropriées.

Objectifs de l'épreuve orale :

Production orale :

- Aptitude à développer ses idées dans le contexte en question.

- Aptitude à interagir dans la situation de communication demandée.
- Répertoire lexical.
- Fluidité / intonation / prononciation.
- Grammaire et conjugaison.

LATIN : une épreuve écrite et une épreuve orale

L'épreuve écrite se compose de la traduction d'une version et de questions d'étymologie. Elle compte pour les deux tiers de la note.

L'épreuve orale dure 12 minutes et consiste en l'analyse d'un texte antique étudié en classe (en traduction) en lien avec la culture antique. Elle compte pour un tiers de la note.

Objectifs de l'épreuve écrite :

- Traduire un texte latin (narratif) dans un français correct et élégant qui restitue le sens précis du texte et les intentions de l'auteur.
- Comprendre et analyser un mot français ou latin en se basant sur son étymologie, en lien ou non avec des mots de la version.

Objectifs de l'épreuve orale :

- Comprendre les éléments essentiels d'un texte d'un auteur antique (grec ou latin) traduit en français, afin de restituer les intentions de l'auteur.
- Remettre en contexte un extrait, en comprendre les enjeux par rapport à son auteur et à son époque et en donner une analyse pertinente.
- Mobiliser ses connaissances en culture antique afin de pouvoir expliquer les spécificités et les thématiques particulières d'un texte.
- Présenter et justifier son analyse en se basant sur le texte et ses connaissances personnelles (maîtrise et utilisation d'un vocabulaire précis propre aux civilisations anciennes).

MATHEMATIQUES et PHYSIQUE : une épreuve écrite et une épreuve orale.

L'épreuve écrite porte sur l'ensemble des sujets traités au cours des trois ans d'étude. L'épreuve est un juste équilibre entre des problèmes de mathématiques et de physique et représente les deux tiers de la note d'examen.

L'épreuve orale dure 36 minutes (24 minutes de préparation et 12 minutes de présentation). L'élève doit présenter un problème de physique ainsi qu'un exercice de mathématiques. L'épreuve orale représente un tiers de la note d'examen.

Objectifs généraux :

- Résoudre des problèmes en mobilisant des notions, des concepts, des démarches et

des raisonnements propres aux mathématiques et à la physique.

- Résoudre des problèmes numériques en choisissant et en mettant en relation les données nécessaires à la résolution et en utilisant les outils mathématiques appropriés.
- Schématiser des situations.
- Traduire des problèmes en une écriture mathématique appropriée.
- Utiliser des notions de mathématiques pour résoudre des problèmes de physique.
- Communiquer par écrit ou par oral en utilisant le vocabulaire approprié.
- Utiliser la calculatrice ainsi que les tables numériques de façon efficace.

ECONOMIE & DROIT : une épreuve écrite et une épreuve orale (durée 12-15 minutes)

Objectifs de l'épreuve écrite :

L'épreuve écrite de l'option spécifique « Economie et Droit » constitue l'aboutissement de tous les apprentissages liés à l'économie d'entreprise, à sa gestion. Elle représente également les connaissances acquises en se plaçant comme acteur ou « consomm-acteur » de notre société.

Les objectifs sont au nombre de huit :

- Connaître l'entreprise, sa création, ses fonctions, son organisation et ses modes de fonctionnement.
- Connaître et comprendre les grands principes du droit vus au cours et pouvoir résoudre des cas pratiques par l'analyse de la situation en s'aidant des codes.
- Comprendre et maîtriser les principes de la comptabilité de situation et de gestion.
Effectuer des opérations de clôture. Savoir interpréter les résultats qu'offre la comptabilité et parvenir ainsi à aiguiser son jugement économique.
- Connaître les notions de marchés financiers et pouvoir répondre à des questions de théorie tout en résolvant des problèmes liés aux actions et obligations.
- Connaître les rouages du marché immobilier suisse ; savoir expliquer les dernières tendances.
Savoir résoudre des cas pratiques concernant le crédit hypothécaire.
- Être capable de confronter sa culture économique acquise durant les trois ans en répondant à des questions générales.
- Acquérir et utiliser des méthodes de raisonnement et d'analyse spécifiques au domaine de l'économie par exemple, les opérations sur monnaies étrangères, les intérêts, l'inflation et ses conséquences, la bourse et ses dérives.

Objectifs de l'épreuve orale :

L'examen oral est constitué de toute la culture économique, juridique et financière acquise durant les trois années d'étude. Il permet de nouer la gerbe de toutes les connaissances qui ont été transmises et de vérifier que les élèves sont capables d'établir des liens entre ces savoirs.

L'examen s'articulera en deux parties : la présentation d'un article de journal préparée à domicile puis un sujet tiré au sort le jour de l'examen. La note finale de l'examen oral sera constituée par la moyenne obtenue des deux parties.

Les objectifs sont au nombre de sept :

- Analyser un sujet et appliquer un raisonnement économique.
- Repérer le cadre juridique dans lequel l'entreprise agit.
- Connaître les types et les structures juridiques des entreprises.
- Comprendre certains faits juridiques, économiques et sociaux et les liens établis entre eux.
- Connaître quelques principes fondant les relations des individus entre eux.
- Résoudre des cas pratiques juridiques et économique.
- Être capable d'argumenter sur la base d'un article de presse et pouvoir donner son avis quant à un phénomène économique.

EPREUVES ORALES (français, mathématiques, allemand, anglais)

Objectifs évalués :

FRANÇAIS VG (niveau 1) :

- Lire à haute voix, résumer, situer, analyser et comprendre un texte narratif étudié en classe.
- Répondre à des questions de compréhension, repérer une problématique.

FRANÇAIS VG (niveau 2 et VP) :

Sur la base des textes lus pendant l'année :

- Lire, comprendre et analyser une œuvre.
- S'exprimer oralement de façon claire et organisée.

MATHEMATIQUES (Niveau 1) : 15 minutes de préparation, 15 minutes de passage.

- Effectuer efficacement les différentes opérations mathématiques sur les nombres réels à l'aide des différentes représentations des nombres (code décimal, code fractionnaire, puissance et racine, notation scientifique).
- Utiliser les outils algébriques adéquats (fonctions, proportionnalité, calcul littéral, équations du premier degré, opérations avec les nombres réels) pour résoudre des problèmes et porter un regard critique sur le résultat.

- Utiliser les outils de la géométrie et de la trigonométrie dans le triangle rectangle (définitions, propriétés, formules et théorème de Pythagore) dans des calculs, des problèmes, des constructions et des justifications.
- Reconnaître les situations qui relèvent de la proportionnalité et savoir la représenter.
- Interpréter des graphiques.
- Traduire le français en langage mathématique et vice-versa.
- Tenir compte d'une ou de plusieurs informations pour en déduire de nouvelles, trouver et exprimer une loi, des relations entre des grandeurs.
- Rédiger une démarche, des calculs et les communiquer par écrit ou oral.
- Faire preuve de rigueur, de soin et utiliser un langage mathématique précis.

MATHEMATIQUES (Niveau 2) : 15 minutes de préparation, 15 minutes de passage.

- Effectuer efficacement les différentes opérations mathématiques sur les nombres réels à l'aide des différentes représentations des nombres (code décimal, code fractionnaire, puissance et racine, notation scientifique).
- Utiliser les outils algébriques adéquats (fonctions, proportionnalité, calcul littéral, équations, systèmes de deux équations à deux inconnues, opérations avec les nombres réels) pour résoudre des problèmes et porter un regard critique sur le résultat.
- Utiliser les outils de la géométrie et de la trigonométrie dans le triangle rectangle (définitions, propriétés, formules et théorèmes) dans des calculs, des problèmes, des constructions et des justifications.
- Reconnaître les situations qui relèvent de la proportionnalité et savoir la représenter.
- Interpréter des graphiques.
- Traduire le français en langage mathématique et vice-versa.
- Tenir compte d'une ou de plusieurs informations pour en déduire de nouvelles, trouver et exprimer une loi, des relations entre des grandeurs.
- Rédiger une démarche, des calculs et les communiquer par écrit ou oral.
- Faire preuve de rigueur, de soin et utiliser un langage mathématique précis.

MATHEMATIQUES VP : 15 minutes de préparation, 15 minutes de passage.

- Effectuer efficacement les différentes opérations mathématiques sur les nombres réels à l'aide des différentes représentations des nombres (code décimal, code fractionnaire, puissance et racine, notation scientifique).
- Utiliser les outils algébriques adéquats (fonctions, proportionnalité, calcul littéral, équations, systèmes de deux équations à deux inconnues, opérations avec les nombres réels) pour résoudre des problèmes et porter un regard critique sur le résultat.

- Utiliser les outils de la géométrie et de la trigonométrie dans le triangle rectangle (définitions, propriétés, formules et théorèmes) dans des calculs, des problèmes, des constructions et des justifications.
- Dégager les éléments connus et les éléments à justifier ou calculer d'un énoncé et le traduire du français en langage mathématique et vice-versa.
- Admettre une figure comme support de la réflexion mais la rejeter comme élément de preuve.
- Interpréter des graphiques.
- Rédiger une démarche, des calculs et les communiquer par oral.
- Faire preuve de rigueur, de soin et utiliser un langage mathématique précis.

LANGUES (ALLEMAND et ANGLAIS) :

Production orale :

- Aptitude à développer ses idées dans le contexte en question.
- Aptitude à interagir dans la situation de communication demandée.
- Répertoire lexical.
- Fluidité / intonation / prononciation.
- Grammaire et conjugaison.

OCOM

Les objectifs sont transmis directement aux élèves par les enseignant.e.s.

Dans certaines branches, les enseignant.e.s pourront donner des objectifs plus précis aux élèves.

Vous trouverez également des informations complémentaires sur le site du DFJC.

- Certification en fin de 11^{ème} :

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfi/dgeo/fichiers_pdf/depliants/DGEO_Certif_11e.pdf

En espérant que les informations contenues dans ce document vous seront utiles et que l'année scolaire se terminera avec succès pour votre enfant, nous vous présentons, Madame, Monsieur, Chers Parents, nos salutations distinguées.

Sébastien Fague
Directeur